BULLETIN MUNICIPAL

NOTRE VILLAGE

SEYSSES-SAVES

Bulletin n°5

SOMMAIRE

Le mot du Maire

La communauté de communes du Savès

- Résumé de la situation
- Bilan des principales actions
- Travaux réalisés sur notre commune par la communauté des communes

Les écoles

Notre commune

- Bilan des réalisations
- Projet en cours (la traversée du village)
- Bilan financier
- Echange foncier
- Recensement (résultat)

Quoi de neuf sur la commune

- Naturalisation : Humberto Hernandez Perez
- Edition d'un livre : Fernand Lamarque
- Ecole fleurie
- Correspondance avec la reine Elisabeth
- Récompense carrière
- Les vœux

Un peu d'histoire

- Les Maires de Seysses-Savès de 1911 à nos jours

Données climatiques par Jean-Pierre Cavaille

Les associations

- Le comité des fêtes
- La société de pêche
- La société de chasse
- Le club de gym
- Le club des ainés
- Le club ami
- Association Sea Seysses and sun

Etat civil

Numéros utiles

LE MOT DU MAIRE

Seyssoises, Seyssois

Durant l'année 2012, le conseil municipal et moi-même avons passé plusieurs journées et soirée en réunion pour finaliser les projets en cours.

Après une longue attente dû à un problème de coordination entre les différents services et indépendant de notre volonté, le hameau du Pérygué a enfin eu l'éclairage public.

Dans notre bulletin de 2011, nous vous avions informé que nous avions informé de la délibération que nous avions prise pour la mise en place d'un **PLU** (Plan local d'urbanisme). A ce jour, nous sommes contraint de différer cette décision pour la raison suivante :

- Plusieurs **SCOT** (schéma de cohérence territoriale) sont en train de voir le jour et de se mettre en place. Nous sommes dans l'obligation d'y adhérer et nous sommes conviés pour voter prochainement à la communauté des communes afin de définir notre rattachement, soit aux portes de Gascogne, soit pour un **SCOT** départemental.

Les **PLU** devront ensuite être mis en compatibilité avec les orientations du **SCOT** après son approbation. D'où notre prudence à finaliser ce projet.

A ce jour, la traversée du village, est pratiquement terminé. Nous vous relatons en détail sa réalisation dans les pages qui suivent.

Je reste toujours très mobilisée sur le devenir de notre RPI et de notre école d'où ma motivation a être candidate à la vice présidence de la communauté des communes en charge des écoles, enfance et jeunesse.

L'effectif est en augmentation dans nos écoles, surtout sur les grandes communes comme Samatan et particulièrement Lombez. Les postes d'enseignants sur les petites communes sont toujours menacés malgré une constance des effectifs. Nous devons rester vigilants.

Encore un grand merci à tous les acteurs de cette commune qui participent bénévolement, avec beaucoup de dynamisme et de générosité à faire de notre commune un lieu ou il fait bon vivre.

Je souhaite à tous une bonne santé et des jours paisibles à SEYSSES-SAVES.

Je reste fidèle à mon engagement par ma disponibilité et mon écoute.

Cordialement et amicalement.

Thérèse TAULET

LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU SAVES

2012 aura été une année riche d'évènements pour notre commune.

Après une crise politique grave ayant duré 18 mois pendant laquelle une large majorité des délégués communautaires ont demandé en vain à Jean Loubon, de démissionner du poste de président de l'intercommunalité; seule l'arrivée de trois nouvelles communes nous a permis de sortir de cette impasse.

Le 6 septembre 2012, un nouveau conseil communautaire a été mis en place et un nouvel exécutif a été désigné.

- Un président **Hervé Lefebvre** (Adjoint Maire de Samatan)
- Quatre vice présidents :

  Alain Sancerry (Maire de Pellefigue) en charge de la voirie,
  Pierre Lacomme (Maire de Montadet) en charge des finances,
  Léo Faure (Maire de Saint André) en charge de l'économie et de l'aménagement de l'espace et
  Thérèse Taulet (Maire de Seysses-Savès) en charge des écoles et de l'enfance et de la jeunesse.

La communauté des communes, c'est 32 communes qui représentent 430 Km de voirie et plus 830 enfants scolarisés!

Le nouveau conseil communautaire à pris des mesures et les a mises en action :

- Un règlement intérieur a été adopté
- Un audit financier a été mis en place car la situation financière est préoccupante (cela entrainerait peut-être une révision des compétences jugées trop lourdes.
- Les travaux de voiries seront mis en priorité pour combler le retard dans l'entretien des routes communales.
- Un plan grand froid pour la voirie a été élaboré afin de faire face aux intempéries hivernales (achats de distributeur de sel + lame de déneigement).
- A Cazaux Savès, l'accueil de loisir associé à l'école (ou ALAE) sera assuré par la communauté des communes avec le soutien de la CAF et cela à partir du 1er janvier 2013.
- Plusieurs garderies seront transformées en ALAE (Lombez, Pompiac, Laymont)
- Un poste de coordonateur sera créé pour le pôle petite enfance et jeunesse.
- Le contrat enfance et jeunesse a été renégocié (pour 2012/2015) avec la CAF. La communauté des communes a obtenu environ 40 à 50 % d'aides en plus (soit 700 000 euros sur 4 ans).
- Le conseil communautaire a été le premier du gers à délibérer favorablement à la réforme des statuts pour la mise en place de l'aménagement numérique de notre territoire et notamment l'accès au très haut débit.
- Enfin et c'est un point essentiel, la commission économie et aménagement de l'espace a entamé une réflexion sur le schéma de cohérences territoriales (SCOT) enjeu majeur pour notre territoire, notamment en raison de sa proximité avec le grand Toulouse et la nécessité de préserver nos espaces agricoles.
- Cela rejoint la réflexion sur le PLU de notre commune.

Les communautés de communes et communauté d'agglomération du Gers au 1er janvier 2013

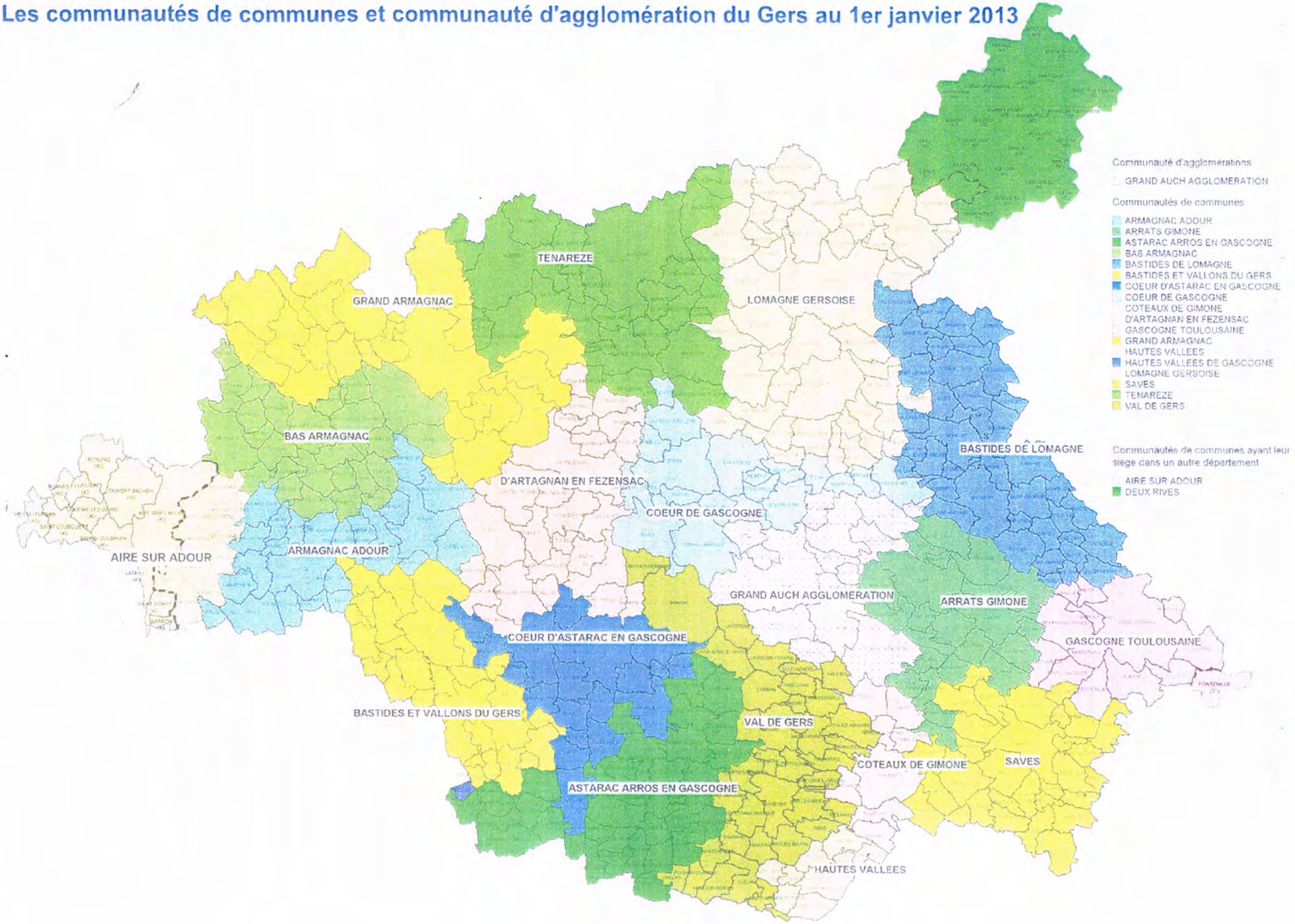

Travaux réalisés à Seysses-Savès par la communauté des communes

- Point a TEMPS PATA
  Du pont de Pompiac au pont de Savignac et l'ancienne route de Toulouse

- Broyage des Banquettes en mai et juillet
- Curage des fossés chemin d'Empian
- Busage et drainage du chemin de la Juncquette et élargissement du pont sur la même voie.

LES ECOLES

La rentrée 2012 avait mobilisé les parents d'élèves, les enseignants et les maires du RPI sur l'éventualité d'une fermeture d'une classe sur l'école de Noilhan.

Après plusieurs rendez-vous avec l'inspecteur de notre secteur, nous avons pu négocier que si le seuil de 115 enfants était atteint, nous aurions le poste maintenu.

Le jour de la rentrée 2012, un comptage a été effectué et le lendemain le poste d'enseignant a été pourvu. Il ne faut pas perdre de vu que ce poste n'est que provisoire.

Aujourd'hui, le problème va se reposer car de nouvelles ouvertures de postes sont demandées sur les grandes écoles du gers au détriment des petites structures. Le seuil (nombre d'enfants par classe) de maintien d'un poste sera modifié.

A ce jour, nos effectifs sont plutôt à la hausse dans les prévisions de la rentrée 2013 sur notre RPI.

Nous sommes en relation étroite avec l'académie afin de leur démontrer notre motivation pour maintenir ce poste.

Notre Maire et le président de la communauté des communes ont rencontré l'Inspecteur de l'académie pour la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Ils ont abordé la possibilité de mettre en place une convention avec l'académie pour fidéliser le poste d'enseignants vu la hausse du nombre d'enfants sur notre territoire.

Concernant la mise en place des rythmes scolaires, le passage de 4 jours et demi a été voté au conseil communautaire. Le choix a été de le mettre en place à la rentrée 2013.

Il paraissait difficile de reporter cette réforme en 2014 car c'est une année électorale et les délais entre les élections et la rentrée scolaire trop courts ne permettront pas une réflexion solide.

Cette décision a aussi été prise pour des raisons financières :

- La mise en place en 2013 : 50 euros par enfants seront versés à la mise en place du projet. + 40 euros à la rentrée 2013 (soit 90 euros), 45 euros à la rentrée 2014.

- Pour ceux qui prendront la décision de la mise en place à la rentrée 2014, seulement 45 euros seront au total débloqués par l'état.

NOTRE COMMUNE

Bilan des réalisations

• Peinture de la salle polyvalente (peintre Corralo de Samatan)	917.09 euros TTC
• Remise aux normes de sécurité • Salle polyvalente travaux électriques (électricien Boas Jean Louis)	1 631.10 euros TTC
• Aménagements du local phytosanitaire • (demande express du service sanitaire) (charpentier Carde Gilbert)	1 448.12 euros TTC
• Toiture Eglise chapelle nord	12 284.71 euros TTC
• Chapelle Est (sacristie) (charpentier Carde Gilbert)	2 954.72 euros TTC
• Chapelle du Péyrigué • Remaniement toiture (charpentier Carde Gilbert)	14 564.89 euros TTC
• Eclairage public du Peyrigué Coût réel hors subvention (entreprise Forclum)	26 338.11 euros TTC
• Achat défibrillateur Mis en place à la salle des fêtes	1 805.60 euros TTC

PROJET EN COURS

- Aménagement et mise en sécurité de la traversée du village.

Suite à la confirmation des subventions affectées par les différents organismes, nous avons lancé un appel d'offre pour l'ensemble des travaux début juin 2012. Liste des subventions obtenues :

DGE	51 077.40
Conseil général	85 852.00
Conseil général	2 000.00
Porte de Gascogne	36 790.00
Sénat	10 000.00
TOTAL	**185 719.40 Euros**

Dans un même temps, nous avons pris contact avec les habitants du village afin de les prévenir de l'éventuelle acquisition de terrain pour la réalisation des chicanes d' entrée et de sortie du village. Ces chicanes nous sont imposées pour la sécurisation et l' accessibilité de la route départementale.

Le projet vous a été présenté le 16 avril 2012 à la salle polyvalente, en présence de Mr Perez, Maître d'œuvre.

La clôture des appels d'offre a été faîte le 2 juillet 2012.

Le choix des entreprises a été effectué suite à l'ouverture des plis le 9 juillet 2012 en présence de la commission des travaux représentée par 4 conseillers municipaux (**Jean Marc Lapalu, Francis Martres, Serge Mior et Elisabeth Fernandez**) le Maire, le maître d'œuvre **Julien Perez et Gisèle Martin** la secrétaire.

Nous avons eu au total 8 enveloppes :
4 réponses pour les travaux publics
(MALET Auch, SACER, STRIBAY TP et SCREG SO)

4 réponses pour les espaces verts :
(LES CREATEURS DU VEGETAL, PROVERT, BATBIE, LES JARDINS TOULOUSINS)

Après comparaison et selon les critères établis : 2 entreprises ont été retenues :

L'entreprise STRIBAY de Saramont pour les travaux publics.
L'entreprise BATBIE de Gimont pour les espaces verts.

La confirmation de ce choix a été envoyée le 23 juillet 2012.

Le mois d'août a été occupé à la préparation du chantier.

Le 31 août : une réunion préparatoire avec tous les partenaires a été programmée: Service des eaux, Syndicat d'électrification, conseil général, les 2 entreprises retenues, le maître d'œuvre et la commission communale.

Les travaux ont débuté le 10 septembre 2012 et sont en phase finale à ce jour.

Les entreprises ont pris un certain retard dû essentiellement aux intempéries.

Les travaux ont demandé une mobilisation assidue de la commission. Tous les lundis Julien Perez (maître d'œuvre) est venu faire le point sur les avancées des travaux avec la Commission.

Tous les jeudis une réunion avec les entreprises et les responsables des travaux a eu lieu. La plupart des conseillers municipaux ont participé à tour de rôle suivant leurs disponibilités et leur sensibilité aux travaux en cours.

Bien que les travaux ne soient pas totalement achevés, nous sommes en mesure de vous fournir le cout du projet.

Nous avons fait un comparatif avec le coût de la salle polyvalente qui à l'époque fut une réalisation tout aussi ambitieuse. Le remboursement du prêt de cette dernière se termine fin 2015.

Traversée du village :

Montant TTC :	539 729.69 euros
Subvention :	185 719.40 euros
TVA à récupérer	75 562.16 euros
Reste :	**278 448.13 euros**

Salle polyvalente :

Montant TTC :	422 846.32 euros
Subvention :	57 342.48 euros
TVA à récupérer :	59 198.48 euros
Reste :	**306 305.36 euros**

Ce tableau nous démontre très clairement que la traversée du village reste sensiblement moins couteuse que la salle polyvalente pour notre commune.

Cette comparaison a motivé notre décision de mener à terme ce projet. De plus nous arrivons à la fin du remboursement de la salle François Cavaille, et donc nous ne mettrons pas nos finances en péril. Nous tenons à souligner que ces projets sont réalisés sans augmentation de nos impôts (part communale) depuis plus de 20 ans.

Nous tenons toutefois à remercier la population et particulièrement les villageois de leur compréhension face aux désagréments subis pendant les travaux

PROJET 2013

Nous resterons sobres cette année 2013 en matière d'investissement vu l'importance des travaux réalisés en 2012.

Notre volonté dès le départ a été de financer la traversée du village réparti sur 2 années 2012-2013 pour un autofinancement maximum, sans pour autant asphyxier les finances communales.

Un prêt sera mis en place pour finaliser le financement de ce projet.

BILAN FINANCIER 2012

Montants exprimés en Euros	2012	
FONCTIONNEMENT	**Budget Primitif voté 2012**	**Total réalisé 2012**
DEPENSES		
011 Charges à caractère général	99 775,00	35 021,38
012 Charge de personnel	17 300,00	7 120,79
022 Dépenses imprévues de Fonctionnement	8 883,00	
023 Virement à la section d'investissement	182 631,97	
65 Autres charges de gestion courante	59 147,00	30 045,55
66 Charges financières	2 553,00	2 549,31

TOTAL DEPENSES	**367 736,97**	**74 737,03**

Montants exprimés en Euros	2012	
FONCTIONNEMENT	**Budget Primitif voté 2012**	**Total réalisé 2012**
RECETTES		
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	227 153,97	
013 Atténuation de charges		
042 Opérations d'ordre entre section		
70 Produits des services	510,00	225,50
73 Impôts et Taxes	32 151,00	22 603,57
74 Fotations et participations	105 175,00	105 448,53
75 Autres produits gestion courant	5 300,00	3 007,00
77 Produit exceptionnels		3 979,47

TOTAL RECETTES	**370 289,97**	**135 264,07**

Excédent de fonctionnement	**287 681,01**	

Montants exprimés en Euros	2012	
SECTION INVESTISSEMENT	**Budget Primitif voté 2012**	**Total réalisé 2012**
DEPENSES		
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	15 336,06	
020 Dépenses imprévues investissement		
16 Remboursement d'emprunts	11 262,00	10 674,36
21 Immobilisations corporelles	2 000,00	1 805,60
23 Immobilisations en cours	39 400,00	39 375,72
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00
Aménagement traversée village	451 200,00	154 054,38

TOTAL DEPENSES	**519 198,06**	**205 910,06**

Montants exprimés en Euros	2012	
FONCTIONNEMENT	**Budget Primitif voté 2012**	**Total réalisé 2012**
RECETTES		
001 Soldes d'éxécution d'investissement reporté		
021 Virement de la section de fonctionnement	182 631,97	
040 Opérations d'ordres entre section		
10 Dotations fonds divers réserves	16 286,06	16 282,06
13 Subventions d'investissement		24 883,22
16 Emprunts reçus	144 761,00	
23 Immobilisations en cours		
Aménagement traversée village	175 519,00	

TOTAL RECETTES	**519 198,03**	**41 165,28**
Déficit d'investissement		-180 080,84

EXCEDENT GLOBAL **107 600,17**

Plan traversée du village

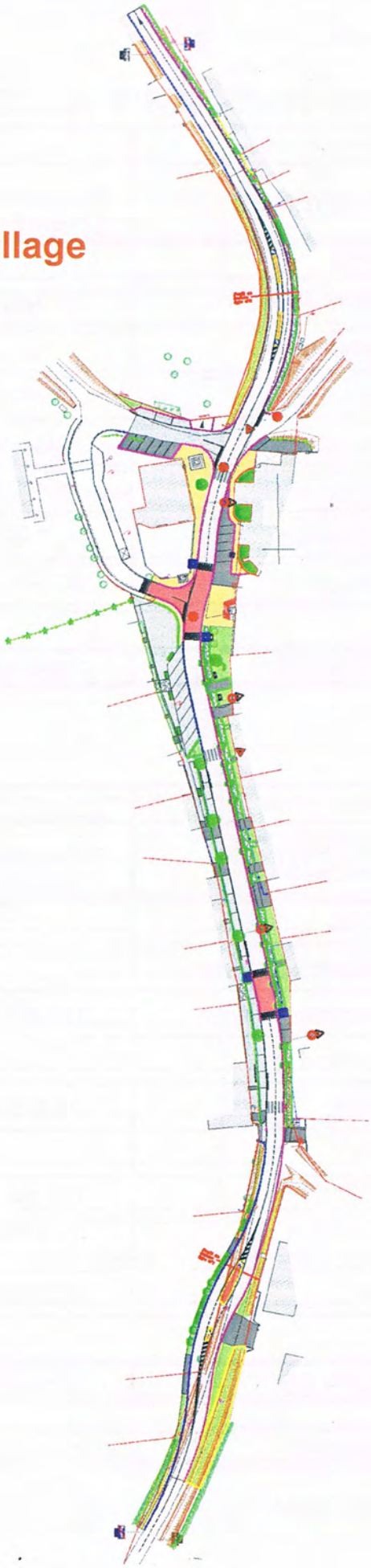

ECHANGE FONCIER

A la demande du conseil municipal, nous avons échangé deux parcelles de la même superficie avec la famille Taulet.

Cet échange a été effectué dans le but de faciliter l'entrée du cimetière. Celle ci se situant sur la propriété de la famille Taulet (situation peu normale), cette régularisation était nécessaire.

Cette acquisition nous permettra de faire éventuellement de futures réalisations (un parking ou un agrandissement du cimetière si besoin.....)

Voir plan ci-dessous :

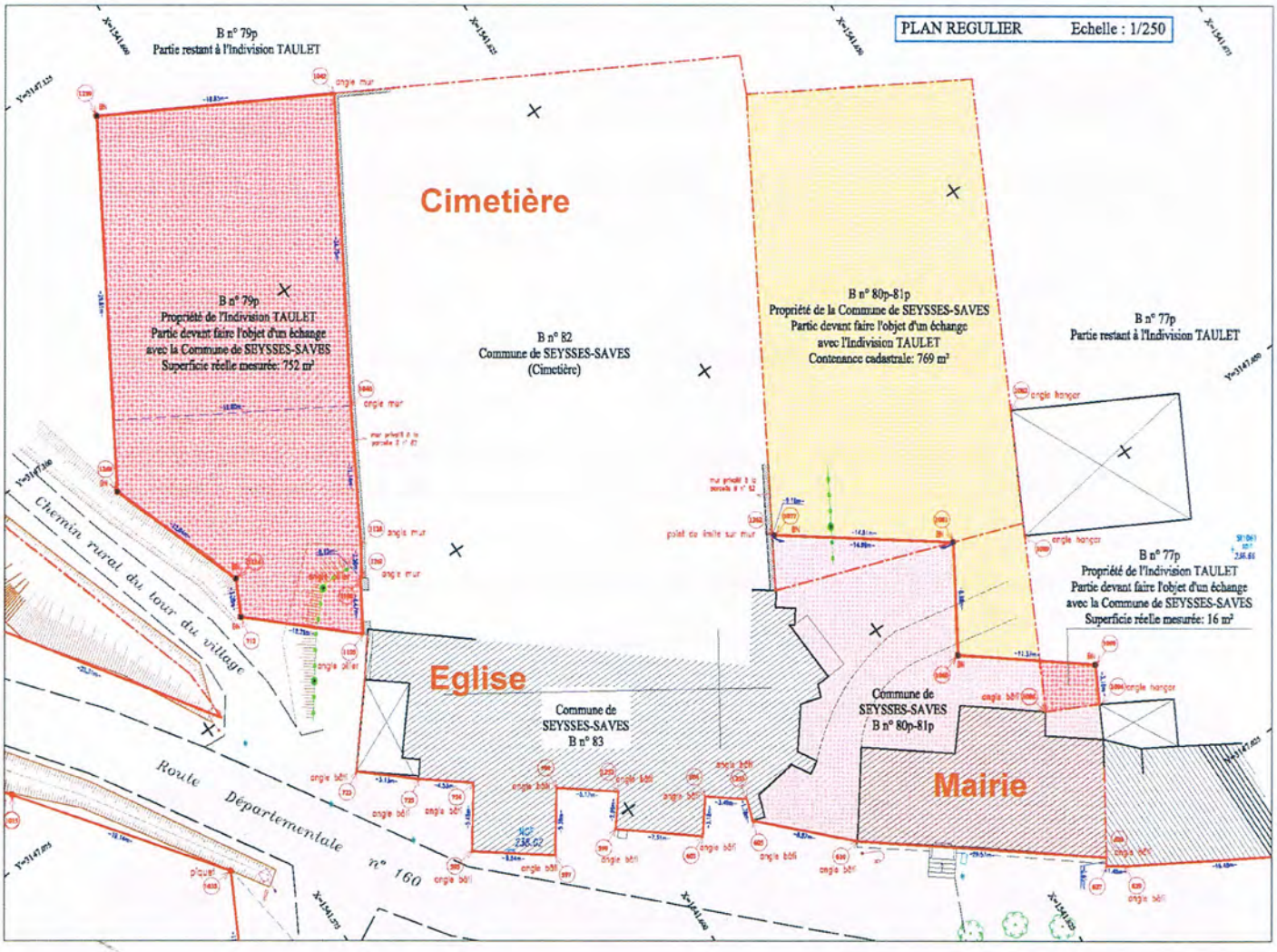

Légende :

- Jaune = parcelle cédée par la commune
- Rouge = parcelle cédée par la famille Taulet
- Rose = parcelle restant la propriété de la commune

Quoi de neuf sur la commune

- ***Les conseillers :***

L'ensemble des conseillers municipaux profite de ce bulletin pour renouveler leurs félicitations à Mme le Maire pour son courage et son dévouement en acceptant le poste de vice présidente au sein de la communauté des communes. Cette nomination est une bonne chose pour la reconnaissance de notre commune et le maintien de notre école.

- **Naturalisation d'Umberto Hernandez Perez** :

La Préfecture du Gers a convoqué Umberto afin de valider sa naturalisation française au mois de mai 2012.

Depuis le 16 octobre 2011, il avait acquis la naturalisation française.

Accompagné de Aurore et Gilles Taulet et de Mme le Maire, il a été reçu dans les salons de la préfecture pour participer à la cérémonie où il a été proclamé officiellement français.

Tout le monde dans la commune connait Umberto par son implication au sein du comité des fêtes et pour sa participation à la troupe « les couleurs du temps ».

- ***Edition d'un livre :***

Fernand Lamarque a dédicacé lors de la fête locale son livre « Seysses-Savès Terre Gersoise ».

Nous sommes fiers d'avoir sur notre commune un écrivain qui par sa mémoire sait nous faire traverser le temps, nous comble par ses narrations anecdotiques sur la vie de Seysses-Savès.

Son livre nous invite à un bon moment de détente et d'évasion. De belles photos illustrent ce livre.

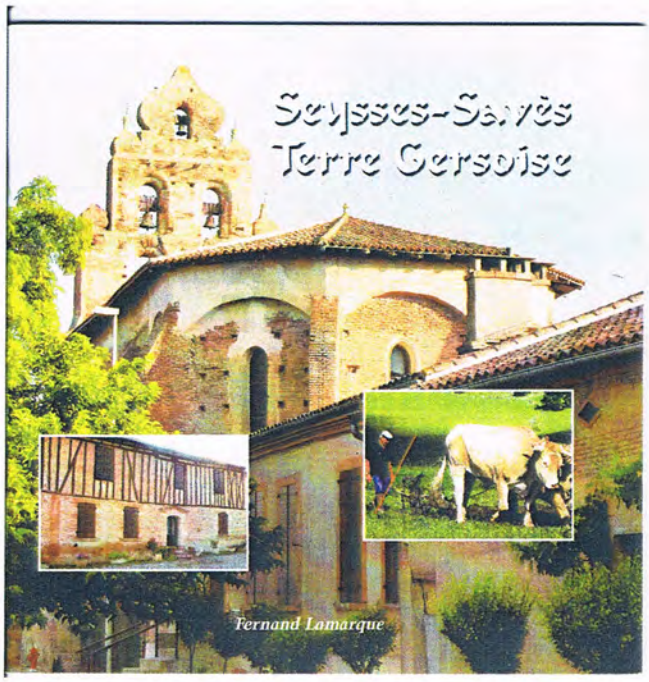

- ***Ecole Fleurie :***

Les écoles du RPI ont fait de l'action « école fleurie » leur projet d'école 2011-2012.

Un esprit de collaboration a apporté une aide efficace dans la préparation des terrains ainsi que dans la remise des graines et des plants.

Le beau a été introduit à l'extérieur et lorsque l'on souscrit à cette assertion « Le beau est une promesse de bonheur ».

Selon les écoles, les activités ont permis de mettre en lumière le travail réalisé tout au long de l'année, travail très riche qui a réconcilié certains élèves avec les apprentissages scolaires stricts.

Le jury a été favorablement impressionné par la qualité du travail effectué et a félicité les élèves et les enseignants qui par leur esprit créatif, leur pédagogie d'éveil et leur dévouement reconnus ont mis à l'honneur l'école publique rurale.

Le 12 juin 2012, les 3 écoles du RPI étaient réunies à l'école de Noilhan où à l'issue d'un spectacle théâtral, les diplômes furent remis aux 3 écoles ainsi que des récompenses départementales.

Les 3 maires étaient présents aux visites des écoles et au rassemblement de l'après-midi.

Etaient présents:

- Mr Guerin Jean Pierre (OCCE)
- Mr Aguimalin Raymond (DDEN)
- Mr et Mme Ribes Bernard
- 1 représentant des enseignants
- Mme Fumery josette la directrice de l'école
- Mme Le maire

Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale
Office Central de la Coopération à l'École

DDEN CONCOURS DES ÉCOLES FLEURIES OCCE

Année 2012
Ecole Rurale RPI
32130 Seysses Savès . Gers.

Diplôme

Prix National Jeunes Jardiniers

décerné par le jury national

Le Président des D.D.E.N. Le Président de l'O.C.C.E.

- ***Correspondance avec la Reine Elizabeth, Mme Bibia raconte*** :

Voici la façon, et le procédé qui m'ont permis de correspondre avec la famille Royale Britannique.

De tout temps je me suis beaucoup intéressé à l'histoire des familles Princières et Royales, Françaises ou Étrangères.

Lors de la visite à Toulouse de sa Majesté la "Queen Mum" initiée à l'époque par Dominique Baudis, une réception a eu lieu dans le salon bleu, où j'ai eu l'honneur de me trouver en présence de sa Majesté, grande dame, simple, et d'une grande distinction, qui était accompagné de sa dame d'honneur : Lady Fairmoy grand-mère de la Princesse Diana, c'est cette dame qui m'a donné les coordonnées qui m'ont permis de correspondre avec leurs Majestés la Reine Mère, ainsi que la Reine Elisabeth II.

Madame Suzanne BiBiA
Au Village
32-130 Seysses-Saves
France.

A votre Majesté,
très respectueusement je souhaite un très bon Anniversaire à votre Majesté la Reine, pour les soixante ans de règne.
J'ai pour votre Majesté une profonde admiration.
Longue vie à la Majesté la Reine.
J'ai l'honneur d'être de votre Majesté l'humble sujet.

Madame Suzanne BiBiA

Mrs. Suzanne Bibia
Au Village
32130 Seysses-Saves
FRANCE

- ***Récompense pour Mme Suzette Bibia :***

Les vœux 2012 de la communauté des communes :

Cette soirée a été dédiée à récompenser de la médaille de la communauté des communes huit personnes (personnels des collectivités territoriales, agents et cadres).

Suzette Bibia ayant effectué pendant 10 ans l'accompagnement des enfants dans le bus, a reçu cette médaille des mains du maire qui lui à témoigné sa profonde reconnaissance pour son travail accompli avec rigueur, disponibilité et assiduité.

- ***Apéritif dinatoire :***

La nouvelle formule apéritif dinatoire organisée pour les vœux le vendredi 18 janvier 2013 à 19 H a été un vrai succès.

La soirée s'est prolongée jusqu'à 23 H dans une ambiance très conviviale. Des échanges entre jeunes et moins jeunes dans une atmosphère très amicale nous ont fait penser que cette formule serait à renouveler.

Nous déplorons l'absence des personnes qui n'ont pas pu se joindre à nous pour des raisons personnelles ou de santé. Nous vous disons à tous à l'année prochaine.

RESULTATS DU RECENSEMENT

Le recensement effectué en début d'année 2012 par Amélie Lamarque fait ressortir une légère augmentation d'habitants.

Nous sommes passés de 259 à 266 habitants à ce jour.

Voici l'évolution de la population de la commune de Seysses-Savès :

1968 = 222 habitants
1975 = 199 habitants
1982 = 202 habitants
1999 = 245 habitants
2007 = 259 habitants
2012 = 266 habitants

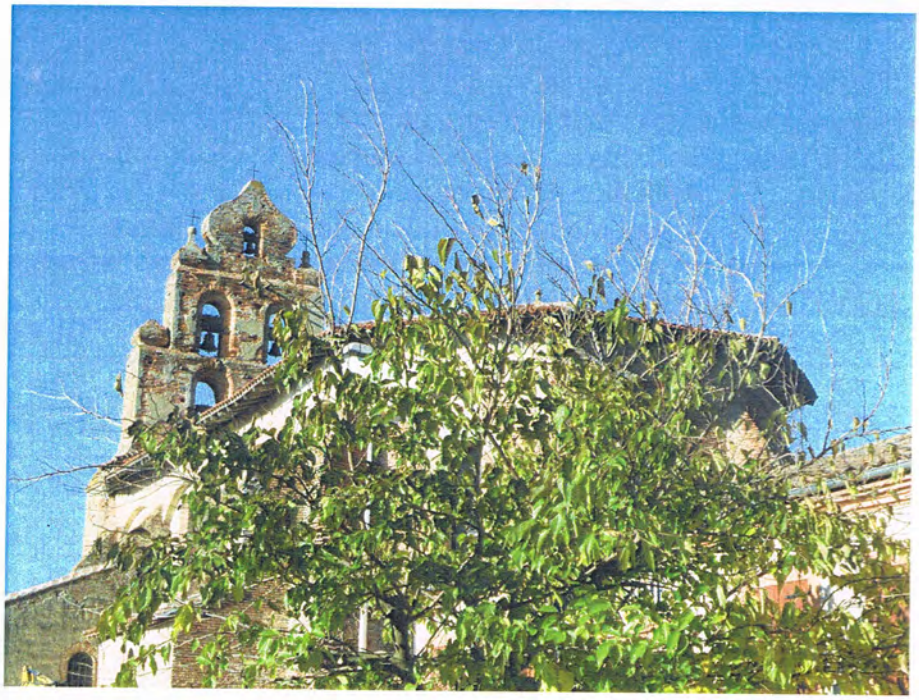

UN PEU D'HISTOIRE

Les maires de Seysses-Savès de 1911 à nos jours :

- 15/01/1911 : Maire Lapalu Louis
  Adjoint Serein Louis
- 05/05/1912 : Maire Delhom Théophile
  Adjoint Sajas Antoine
- 10/10/1919 : Maire Lapalu Marcel
  Adjoint Castaing Paul
- 03/05/1925 : Maire Lapalu Marcel
  Adjoint Lougaillon Louis
- 05/05/1929 : Maire Lapalu Marcel
  Adjoint Lapenne Théodore
- 00/05/1935 : Maire Castaing Paul
  Adjoint Lapalu Casimir
- 00/01/1937 : Maire Lapalu Armand
  Adjoint Delhom Armand
- 10/10/1944 : Dissolution du conseil municipal
  Maire Carrere François
  Adjoint Magenthies Lucien fonction de Maire
  En attendant le retour de Carrère François prisonnier
- 26/05/1945 : Maire Magenthies Lucien réélu jusqu'en 1971
  Adjoint Bedet Raphaël
- Mr Broquère adjoint au décès de Mr BEDET
- 23/03/1971 : Maire Broquère Emilien
  Adjoint Cavaille François
- 00/03/1977 : Maire Broquère Emilien
  Adjoint Cavaille François
- 00/03/1983 : Maire Sacareau Roger
  Adjoint Bolle Jean Claude.
- 00/03/1989 : Maire Cavaille François
  Adjoint Massarin Emile
- 00/06/1995 : Maire Cavaille François
  Adjoint Massarin Emile
- 00/03/2001 : Maire Cavaille François
  Adjoint Massarin Emile
- 09/02/2006 : Décès de Cavaille François
- 00/04/2006 : Maire Massarin Emile
  Adjoint Lapalu Jean Marc
- 00/03/2008 : Maire Taulet Thérèse
  Adjoint Lapalu Jean Marc

QUELQUES DONNEES CLIMATIQUES A SEYSSES-SAVES

Nous avons la chance d'avoir un météorologue amateur, Mr Jean Pierre CAVAILLE, qui relève depuis 1987 les températures et la pluviométrie sur notre commune.

Synthèse climatologique 2012

	Températures (en °C)				Hydrométrie (en mm)	
	Seysses Savès			Blagnac	Seysses	Blagnac
	Minimales	Maximales	Moyennes	Moyennes		
Janvier	3,97	10,86	7,42	5,50	34,00	52,00
Février	-2,19	7,05	2,43	6,50	20,00	52,00
Mars	5,77	17,63	11,70	9,00	36,50	54,00
Avril	7,35	16,02	11,69	11,00	60,00	67,00
Mai	12,10	22,22	17,16	15,00	91,00	77,00
Juin	15,82	26,18	21,00	18,50	31,50	64,00
Juillet	15,90	27,70	21,80	21,00	47,50	45,00
Août	18,43	30,61	24,52	20,50	60,00	51,00
Septembre	14,73	25,83	20,28	18,50	22,00	52,00
Octobre	11,76	20,68	16,22	14,00	88,50	52,00
Novembre	7,31	14,08	10,70	8,50	65,00	51,00
Décembre	4,97	11,77	8,37	6,00	68,00	52,00
Moyenne Annuelle	9,66	19,22	14,44	13,80	624,00	669,00

* normale saisonnière station de Blagnac

Autres données :

- Nombre de jours d'orage avec pluie : 16
- Nombre de jours de neige : 4 (précipitation de neige)
- Nombre de jours de gelée : 26
- Nombre de jours au-dessus de 30° : 36
- Nombre de jours au dessus de 35° 8
- Dernière gelée hiver 2011/2012 : 23 février 2012
- Première gelée hiver 2011/2012 : 30 novembre 2012

2012 est classée au 6° rang des années des plus douces avec une moyenne de 14.44° (étude faite de 1987 à 2012).

Cette moyenne est supérieure de 0.64° aux normes saisonnières de Blagnac.

En 2012, l'hydrométrie a été inférieure à la normale plus particulièrement pendant l'hiver, moment où les réserves se reconstituent.

Mais ce qui a marqué 2012, c'est l'épisode de froid qui s'est déroulé du 1er février au 14 février.

La neige est restée du 5 février au 14 février avec des températures très basses. La plus basse a été enregistrée le 9 février avec –11.2°, le long de la Boulouse on a enregistré des températures de –16°.

La journée la plus froide a été le 8 février avec une moyenne de –7.5°.

Une vague de froid d'aussi grande ampleur n'avait pas eu lieu depuis 1987 (du 11 janvier 1987 au 24 janvier 1987).

Rappel des records :

- Record de froid : -12° le 18 janvier 1987
- Record de chaud : 42.1° le 13 août 2003
- L'année la plus chaude : 15.47° en 2011
- L'année la plus froide : 12.4°en 1991-1992
- L'année la plus sèche : 448.5mm en 1989
- L'année la plus pluvieuse : 905mm en 2000.

Tous ces relevés ont été pris sous abri.

LES ASSOCIATIONS

Le comité des fêtes :

Le comité des fêtes vous propose des rendez vous tout au long de l'année. Certains vous sont habituels et d'autres sont inédits. Aux uns comme aux autres nous espérons vous retrouver nombreux.

Pour commencer, la troupe de théâtre du Salmanazar à donné le 23 février **une comédie de Jean Stuart : Hold-up.** C'est la troisième fois que nous les recevons et comme chaque fois vous avez apprécié le travail du metteur en scène Marcel Matonti ainsi que les décors dignes de l'émission « au théâtre ce soir » (3 heures de montage sont nécessaires !).

La soirée du 16 mars, **un récital de chansons donné par Humberto** et son groupe de jeunes musiciens. Leur prestation au festival Premières Scènes avait été écourtée par l'orage : pas de risque cette fois-ci, ils ont chanté à l'intérieur

La traditionnelle Mounjetado est programmée le samedi 20 avril et préparée par le traiteur Calbet. L'animation musicale est assurée par SHOW 2000 et le service par les membres du comité.

Après un détour par Savignac l'an passé, le Festival Premières Scènes organisé par l'association Sea Seysses and Sun est de retour le 6 juillet au cœur de notre village.
Le comité assurera la buvette et le repas en soirée.

Le 21 juillet, nous avons décidé de renouer avec la fête du Peyrigué. Si la météo le permet (car il n'y a pas de solution de repli), nous nous retrouverons pour une soirée grillades et musique.

La fête locale, temps fort de toutes nos manifestations, se déroulera le 30 août et le 1er septembre à la veille de la rentrée scolaire. Une façon de prolonger les vacances avec les animations habituelles : pétanque, jeux pour les enfants, exposition de voiture anciennes....
Le traiteur Calbet assurera le repas du samedi soir, les membres du comité celui du dimanche soir. Ils seront tous les deux suivis des soirées dansantes

Des soirées théâtre, chant ou poésie sont prévues à l'automne. Les dates de ces évènements ne sont pas encore arrêtées.

Les traditionnels concours de belote se dérouleront de novembre à fin avril, un vendredi sur deux.

Un dernier message pour conclure : si vous avez assisté à des spectacles ou animations qui vous ont plu, merci de nous en faire part. Nous pourrons ainsi élargir notre programme de manifestations pour les années à venir.

SEYSSES - SAVES
SEYSSES - SAVES
SEYSSES - SAVES

SEYSSES - SAVES
SEYSSES - SAVES
SEYSSES - SAVES

La société de pêche :

La société de pêche de Labastisde-Savès regroupe une partie des cours d'eau de l'Aussoue, la Save et la Boulouze qui traversent les communes de Seysses-Savès, Labastide-Savès, Noilhan, Pompiac, Samatan, Cazaux-Savès et St Loube. Notre association regroupe environ une soixantaine de pêcheurs.

Comme chaque année, nous déversons environ 400 à 500 truites sur l'Aussoue et la Save dont une centaine depuis l'année dernière dans la Boulouse au niveau du Moulin d'Encor pour fêter l'ouverture de la pêche à la truite. Vous pouvez depuis 2012, prendre si vous le désirez, directement votre carte sur www.cartedepeche.fr en n'oubliant pas de préciser l'adhésion à la société de pêche de Labastide-Savès. Votre adhésion à notre société est essentielle pour la faire perdurer.

La société de chasse :

La société de chasse de Seysses-Savès a renouvelé son bureau dernièrement :

- Président : MANIGOT Christian
- Vice Président : MASSARIN Vincent
- Trésorier : LAMARQUE Alain
- Secrétaire : JUREK Damien
- Membres actifs : BOLLE Jean Claude et PAULY Yves

C'est avec satisfaction que nous accueillons au sein de notre bureau des jeunes chasseurs afin d'assurer la continuité de notre société;

Les lâchers de gibier ont été nombreux en faisans et perdreaux.

Nous sommes satisfaits de la présence correcte de lièvres sur notre commune. Les battues au chevreuil et renard, se déroulent à partir de l'ouverture jusqu'au mois de mars et dans un climat cordial et amical.

Le banquet traditionnel achèvera cette saison et a eu lieu à la salle polyvalente de Nizas le 13 avril 2013.

Les membres du bureau

Club de gym :

2012 aura été une année marquante, puisque nous avons fêté nos 10 ans d'existence.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance très agréable où vous avez répondu très nombreux à notre invitation et qui s'est terminée très tard dans un climat d'amitié et de joie.

Notre club a démarré en 2002 avec 43 adhérents, nombre qui a progressé d'année en année, puisque la saison 2012/2013 a enregistré 104 adhésions. Quatre cours par semaines vous sont proposés le lundi, mardi et jeudi.

Clément Assoun, chorégraphe africain, nous a initié à la danse africaine avec percussions et djembés. La soirée a été suivie par de nombreux adeptes. Nous prévoyons une autre séance prochainement.

Nous vous proposons quelques photos de la soirée.

L'atelier de peinture au pastel continue avec de nouvelles recrues. Une exposition de nos œuvres vous sera proposée en juin 2013 week end du 22 et 23. Nous vous ferons parvenir une invitation très prochainement. C'est notre 4ème saison.

Notre enseignante pastelliste de France intervient 1 samedi par mois, à la salle polyvalente. (Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez appeler Nadine Raulleaux au 06.77.07.55.46 ou Manigot Martine au 05.62.62.59.27).

Clément

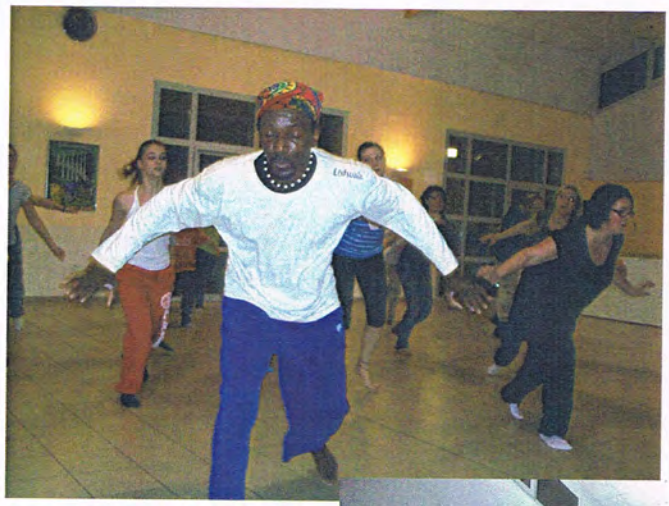

Nathalie

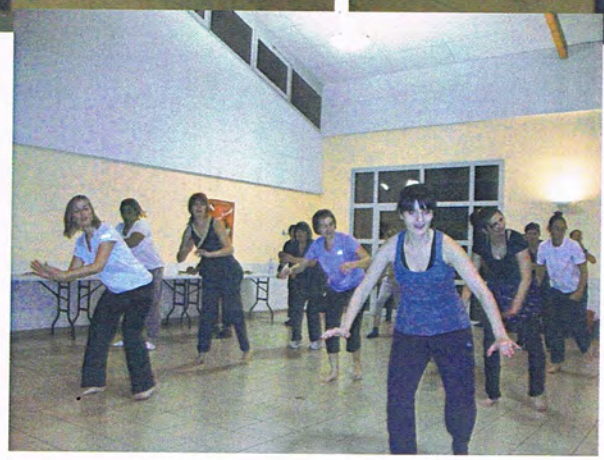

Le club de la Boulouse :

En 2012, le club de la Boulouse s'est réuni selon son habitude, tous les deuxièmes mercredi de chaque mois, dans la salle des fête de Pompiac et chaque fois les adhérents ont été fidèles. Le loto et la belote connaissent un bon succès.

En juillet et août le club fait relâche, il faut bien que les organisateurs prennent quelques vacances... Pendant les dix autres mois, ils ne connaissent pas le chômage. La préparation des lotos, des repas et des voyages demandent pas mal de temps.

Le 20 juin, 68 convives se sont retrouvés à Seysses-Savès autour du repas préparé par le traiteur Calbet et le 21 novembre, c'est 69 membres qui ont accueillis au restaurant chez Héloïse à Castillon Savès.

Le 26 juin, 35 adhérents sont partis pour une excursion dans l'Aveyron. Le château de Bruniquel a pu être admiré de loin : la marche n'étant pas le point fort... Ensuite, c'est la visite d'un site gallo-romain et d'une station de gavage industriel qui n'a rien à voir avec nos gavages traditionnels. Un bon déjeuner a terminé la découverte.

Ce sont de bons moments, mais le club a aussi connu ses peines, avec le décès de Joseph Pagnutti, Marcelle Cabrifosse et Angel Soldan.

L'assemblée générale du club s'est tenue le 13 février 2013, Yvan Clermont, Président fait observer une minute de silence à la mémoire des disparus au cours de l'année 2012. D'abord, les comptes rendus, moral et financier sont adoptés à l'unanimité, ensuite, on procède au remplacement des membres démissionnaires du conseil d'administration dont Yvan Clermont, Guy Vignaux trésorier, arrivés au terme de leur mandat, Yvonne Rivalin et Marcelle Crabifosse. Maria Clauzet, Georges Lapalu, Amédée Loubens et Rémy Vidotto sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration renouvelle un tiers de ses membres et élit les membres du bureau :

- Présidente : Fabre Lydie
- Co-présidente : Dinse Ginette
- Vice Présidente : Rey Renée
- Vice Présidente : Saint Laurens Gabrielle
- Secrétaire : Taulet Gilles
- Secrétaire adjoint : Ogno Denise
- Trésorier : Dinse Roger
- Trésorier adjoint : Clauzet Maria

La présidente remercie les adhérents, elle a une pensée pour ses prédécesseurs et les membres des conseils administration qui se sont succédés pour la bonne marche du club. Elle remercie Yvan Clermont et Guy Vignaux pour leur travail accompli et leur gestion rigoureuse comme le prouve si bien le bilan positif.

Le club de la Boulouse compte 90 adhérents et il n'y a pas d'âge pour venir rejoindre le club ; d'ailleurs, en 2013 les club des Ainés ruraux changent de nom et deviennent Générations mouvement.

Au cours de cette année, le conseil d'administration essaiera d'offrir, en plus du loto mensuel, de nouvelles activités susceptibles d'intéresser de nouveaux adhérents : gymnastique adaptée, belote, randonnées, voyage sur plusieurs jours... Vous avez du temps libre, venez le partager avec nous.

Pour tous renseignement : contactez Lydie Fabre au 05.62.07.90.20 ou 06.87.13.07.80

Sea Seysses and Sun :

Voici 4 ans que nous présentons de jeunes groupes, ainsi que des groupes plus confirmés.

Nous tenions à inscrire le festival **Premières Scènes** au cœur du village, dans un espace de proximité propice aux rencontres et aux échanges. Nous avons pu constater durant ces festivals une ambiance chaleureuse et familiale, joie et bonne humeur.

Cette réussite, nous la devons bien-sûr à tous les participants, les groupes, les bénévoles de l'association, le comité des fêtes, les mairies de Seysses-Savès, Pompiac, Noilhan, les adhérents et le public.

L'association a aujourd'hui pu s'équiper d'une sono, qui servira lors du prochain festival et nous permettra de développer plus facilement d'autres actions.

Et les groupes dans tout ça ? Chaque année, nous suivons la progression de ceux qui sont passés à Seysses, nous les accompagnons sur leur chemin vers d'autres scènes, nous les voyons évoluer, s'affirmer sur la scène musicale : certains ont enregistré des CD, d'autres sont passés semi-professionnels.

En outre, l'association a pour projet de créer, à Seysses-Savès un espace partagé, inter générations, qui prendra la forme d'un café associatif, proposant des animations culturelles pour tous, un service d'échanges, une bibliothèque-bouquiniste, des évènements festifs, ainsi que des activités destinées à un public adolescent.

Pour l'heure, nous vous convions au 3° festival **Premières Scènes** qui aura lieu le samedi 6 juillet à Seysses-Savès.

Pour l'association « Sea, Seysses and Sun »
Laure et Néné

CLUB AMI

Le Club AMI propose grâce à ses bénévoles des activités pour tous. L'intergénérationnel est l'axe fort de l'association avec une volonté de permettre à tous ceux qui le souhaitent de se rencontrer et de partager des moments d'échanges grâce à la diversité des activités proposées.

Nos Ateliers:

* 5 ateliers THEATRE enfants, ados et adultes

* 2 ateliers CHANT enfants, ados, adultes

* Atelier COUTURE

* Atelier MOSAIQUE

* Atelier CUISINE

Nos manifestations :

* Les ateliers CHANT et THEATRE organisent plusieurs spectacles chaque année dans la région.

* Les ateliers THEATRE accueillent depuis 2005, à Noilhan les rencontres départementales Mom'en scène qui auront lieu les 1er et 2 juin 2013. Les jeunes théâtreux de l'association partageront la scène avec d'autres troupes de Midi-Pyrénées. Un week-end qui est l'occasion de beaucoup d'échanges et de découvertes théâtrales.

Nos sorties :

* Un choix de spectacles variés est proposé à tous les adhérents et à leur famille à des tarifs préférentiels. Un covoiturage est organisé.

* Des voyages de quelques jours, dans la région ou plus loin, sont organisés tous les deux ans.

En priorité, les adhérents sont les habitants de Cazaux Savès, Lahas, Noilhan, Pompiac et Seysses Savès, communes qui subventionnent le club AMI.

Pour l'année 2012-2013, nous comptons 100 adhérents de 5 à 83 ans.

En décembre 2012, avec l'atelier chant et le Comité des fêtes de Seysses Savès, nous avons organisé une après-midi chants de Noël dans la chapelle du Peyrigué. Cette journée restera dans tous les esprits comme un moment magique grâce à l'ambiance chaleureuse de la chapelle, aux lumières chatoyantes, aux mélodies interprétées par les enfants et les adultes, à la venue du Père Noël, aux moments de partage autour d'une boisson après les chansons et grâce à la présence et au charisme de Véronique Catalan. Ce fut un grand instant de bonheur pour elle mais aussi la dernière fois qu'elle partageait sa passion avec le groupe qu'elle menait depuis de longues années.

Nous espérons qu'en décembre prochain nous reviendrons chanter dans la chapelle malgré l'absence de Véronique.

C'est toujours une joie pour le Club AMI de venir à Seysses Saves, l'accueil y est toujours chaleureux et les habitants toujours présents. Et c'est avec plaisir que nous mettons à disposition du comité des fêtes notre matériel scénique chaque fois qu'il en a besoin et participons autant que possible aux manifestations qu'il organise.

Merci à la municipalité de Seysses Saves pour le soutien et la reconnaissance qu'elle nous témoigne. En tant que bénévoles, nous avons besoin de cela pour pouvoir continuer à avancer et faire vivre notre chère campagne à travers notre association.

Pour tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre ou avoir des renseignements, vous pouvez contacter Danièle Alonzo au 05 62 07 93 39 ou Sandrine Collongues au 05 62 67 51 69.

Etat Civil 2012

MARIAGE :

Maxime BOISSY et Jennifer HENGY le 16 juin 2012
Christophe TARDIVO et Sonia MARCHESIN
Romain LAMARQUE et Célia MARQUI le 3 août 2012

NAISSANCE :

SAINT SOLIEUX Margot, Sandrine Aurélie le 18 août 2012
BRODEAU Eliott, Claude le 13 septembre 2012

DECES :

GARRES Henriette, Anne (épouse PAGES) le 10 septembre 2012
BROQUIERE Emilien le 23 mai 2012
BIBIA Odette le 25 décembre 2012

Listes des numéros utiles

Nom	Numéro
Pompiers	18 ou 05 62 62 54 48
Police	17
Samu	15
Samu social	115
Gendarmerie Samatan	05 62 62 30 02
Office de tourisme de Samatan	05 62 62 55 40
Préfecture	05 62 61 44 00
Conseil général d'Auch	05 62 67 40 48
Centre Social Samatan **CCAS**	05 62 07 82 73
Trésor public de Lombez	05 62 62 32 39
CAF	05 62 61 60 01
Planning familial 32	06 70 60 77 18
EDF – GDF Dépannage	0810 333 009
France Telecom	05 62 63 30 53
La Poste de Samatan	05 62 62 33 01
Le centre anti-poison	05 61 77 74 47
SICTOM Sud-Ouest	05 62 62 44 87
Service des eaux Barousse Lombez	05 62 62 55 99